Au lieu de se montrer sensible à ce problème, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures s'est cru obligé de lancer des attaques personnelles contre le député qui a posé la question. C'est une attitude regrettable qui va à l'encontre des engagements du premier ministre (M. Mulroney) qui avait promis des relations placées sous le signe de la courtoisie. Ce ne sont pas les insultes qui remédieront aux souffrances de ces gens ou qui n'empêcheront de signaler leur tragédie à l'attention de la Chambre et des Canadiens.

A la Chambre des communes, j'ai demandé au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures de faire des instances au ministre des Affaires étrangères d'Indonésie, M. Mochtar. Le ministre a répondu que ces arguments étaient exagérés. Je lui ai demandé de présenter des doléances, au nom de la population locale, devant la Commission des droits de l'homme, à Genève, mais il m'a répondu qu'il moins d'aller constater les faits de mes propres yeux, je ne devais porter d'accusations injustifiées. C'est une réponse incroyable étant donné le bilan de l'Indonésie et les rapports qui condamnent de façon peut-être exagérée les violations des droits de la personne dans l'est de Timor, ainsi que le fait que plus de 10 000 réfugiés désespérés de Irian Jaya ont franchi la frontière pour atteindre les camps des Nations Unies situés en Papouasie—Nouvelle-Guinée.

La Croix-Rouge est la seule organisation autorisée à pénétrer dans l'est de Timor, mais pas à Irian Jaya, et elle a en réalité pieds et poings liés, car en tant qu'organisme humanitaire, elle n'a pas le droit de parler de la situation si ce n'est pour dire à combien de prisonniers elle a pu rendre visite et dans quel état ils se trouvent. Les Indonésiens n'autorisent à aucun autre groupe l'accès dans l'est de Timor ou à Irian Jaya.

Lors de ma récente visite à la Commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève, j'ai entendu parler des réfugiés par le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés. J'ai entendu parler des atrocités par Amnistie Internationale. Bien sûr, je ne pense pas que ce soit une violation. Selon nos rapports ce n'est pas une violation des droits de la personne ce n'est pas une violation des droits rapports transmis clandestinement à l'extérieur.

Le Président, les informations que l'on reçoit et que j'ai pu obtenir, je pense, et selon nos renseignements exagérés. Dernièrement des articles récents ont été publiés dans le Sydney Morning Herald et dans l'Ottawa Citizen et la visite du ministre des Affaires étrangères de l'Indonésie, et ces éditoriaux ont été très marqués par l'appel aux accusations qui avaient été portées au sujet de l'Indonésie. Cependant, ce n'est pas le cas. Le Canada n'a pas été informé des violations des droits de la personne qui existent. Le Canada n'est pas prêt à arrêter ses programmes de développement à cause de violation des droits de la personne qui existent dans le pays. Le ministre a mentionné que certaines des rumeurs qui sont répandues sont exagérées. Il a mentionné que certaines des rumeurs qui sont répandues sont des mensonges à notre sujet». Ils ont systématiquement refusé d'expliquer pourquoi, au cours des ans, ils n'ont jamais répondu aux accusations formulées par la Commission des droits de l' homme de l'ONU.

Qui faut-il croire? Faut-il croire les rapports de ces organisations des droits de la personne qui se fondent sur les renseignements fournis par les réfugiés et des messages passés clandestinement, des rapports fiables, ou faut-il accepter les propos rassurants du ministre qui, lui, se fonde sur les rapports de l'ambassadeur du Canada en Indonésie lequel, invité à se rendre dans l'est de Timor, a déclaré que la situation s'est améliorée et que les problèmes ont été exagérés?

J'espère que cette fois, je recevrai une réponse acceptable, réfléchie et respectueuse à cette question qui porte sur la vraie France humaine. Elle ne mérite pas moins du gouvernement du Canada, pays qui s'est toujours préoccupé des droits de la personne lorsque des situations semblables sont portées à son attention.

[*Français*]

M. Jean-Guy Hudon (secrétaire parlementaire du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il me fait plaisir de répondre aujourd'hui à mon honorable collègue concernant la question du Timor oriental, et cette question soulève évidemment bien des passions. Je me demande comment on réussit toujours à mettre la question quand c'est du côté de l'opposition, les sources d'information qui sont données concernant certaines anomalies ou certains problèmes qui existent dans le monde.

Monsieur le Président, les rumeurs de nombreuses pertes de vie au Timor sont fondées. C'est vrai qu'elles sont fondées, quand les gens sont arrivés là, monsieur le Président, qu'il y a une guerre civile qui existe, ce n'est pas juste la guerre civile, ce n'est pas juste de l'abattage de population comme on pourrait dire mais, en gros, et ça été constaté même en 1990 par le Comité international de la Croix-Rouge qui a sauvé énormément 70 000 personnes dans le temps, c'est la famine, c'est le manque d'abris, c'est la maladie, c'est la malnutrition qui ont été en général les causes profondes du plus grand nombre de pertes de vie.

Il est évident, monsieur le Président, que dans une situation de guerre civile on peut calculer, faire le décompte des morts et dire: directement cela est dû à la guerre civile. Ça peut